

CA N°1 du Jeudi 12 novembre 2020

– Installation des commissions émanant du CA –

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté 2020-2021

Ref

Articles L 421-8 , R 421-46, R 421-47 du Code de l'Éducation

Circulaire n° 2006-197 du 30 novembre 2007 du 30 novembre 2006 relative au CESC

Fonctions	Titulaires	Suppléants
Président du CESC <i>Chef d'établissement</i> Principal	PRECIGOU Pascal	
Principale Adjointe	FABRE Lucie	
Adjointe Gestionnaire	CHASSARD Emmanuelle	
CPE désignée par le CA sur proposition du chef d'établissement	HOCQUET – LELUAN Emilie	
Représentant de la commune siège 1 tit	BEUILLE Michel	LLOUBERES Sylvie
Représentant de la collectivité territoriale de rattachement 1 tit	BOUREAU Pascal	MALRIC Line
Représentants des personnels enseignants et d'éducation 2 tit	GOUDIN Caroline VIERU Mihaela	LABOREL Annabelle FERREIRA Margot
Représentants des personnels ASSTOS 1 tit	BREIL Katia	
Représentants des parents d'élèves 3 tit	MARQUAILLE COURNEIL Karine HULOT Valérie LODOYER Carole	KHANFOUS Amina ESCALONA SENS Inès RIGAUD Sébastien
Représentants des élèves élus parmi le Conseil des Délégués 2 tit	SUAREZ Pauline CASTELLI Lilou	

Personnes ressources : Le CESC peut s'adjoindre toute personne ressources dont la présence permanente ou occasionnelle est jugée utile au bon fonctionnement de ses travaux

- personnels enseignants ou d'éducation
- personnels sociaux et de santé
- personnels Agents Territoriaux des Collèges
- partenaires institutionnels, associatifs ou mutualistes